

LA TROISIEME PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 24 élèves

La troisième « PEP » est proposée à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelles. Elle constitue une classe de remotivation scolaire et de construction d'un projet professionnel.

Elle s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours.

Le recrutement étant un recrutement dit de proximité, les élèves de 3^{ème} PEP n'ont pas la possibilité de s'inscrire à l'internat.

Objectifs

- ▶ Créer une dynamique nouvelle permettant aux élèves de mieux réussir leur dernière année de cycle 4 en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques différentes favorisant l'envie d'apprendre (*attention les programmes d'enseignement sont sensiblement les mêmes que ceux de 3^{ème} générale*),
- ▶ Permettre une découverte du monde professionnel et de ses exigences (*Visites d'entreprises, Séquences de découverte des métiers enseignés au lycée Louis Armand : Cuisine, Service, Maintenance Industrielle, Maintenance des Véhicules option voitures particulières, Stages d'observations ou d'initiation...*),
- ▶ Acquérir les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture permettant la poursuite d'études, permettant la construction d'un avenir personnel et professionnel et permettant de préparer à l'exercice de la citoyenneté (*compétences évaluées pour le DNB*),
- ▶ Construire ou compléter les différents parcours de l'élève (*Avenir, Citoyen, Santé, Education artistique et culturelle*),
- ▶ Préparer et présenter le Diplôme National du Brevet (*série générale ou professionnelle*) ou le CFG et l'ASSR2,
- ▶ Construire un projet scolaire et professionnel solide et raisonné (*la poursuite d'études se fait, le plus souvent, dans une voie professionnelle en lycée ou par la voie de l'apprentissage mais n'exclut pas la voie générale ou technologique*).

Admission

Les élèves, avec l'accord de leurs représentants légaux, souhaitant entrer dans une troisième « PEP » effectueront une demande auprès du chef d'établissement de leur collège d'origine en fin de quatrième. Après proposition du conseil de classe du troisième trimestre de quatrième, une commission départementale statuera sur chacune des candidatures.



Horaires du Cycle 4

Enseignement Artistique : 2h00
Education Physique et Sportive : 3h00
Français : 4h00
Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique : 3h30
Langues Vivantes 1 et 2 : 5h30
Mathématiques : 3h30
Sciences Physiques, Technologie et Sciences et Vie de la Terre : 4h30
Vie de classe : 10h00/an au minimum
Module de découverte professionnelle : 216 heures annualisées (*3h/semaine de découverte des champs professionnels au lycée + stage*)
DONT Enseignements de compléments (EPI et Accompagnement Personnalisé) : 4h00

Périodes de stage

4 semaines des stages d'observation ou d'initiation (*secteurs professionnels différents ou entreprises différentes*) réparties sur les 3 trimestres selon un calendrier défini en début d'année.

Orientation :
CAP
BAC PROFESSIONNEL
SECONDE GENERALE